Document généré le 19 juil. 2025 17:34

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Petit vocabulaire de la radio et de la télévision scolaires

Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF)

Volume 8, numéro 1, 1er trimestre 1963

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1060990ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1060990ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)
2562-2994 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) (1963). Petit vocabulaire de la radio et de la télévision scolaires. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *8*(1), 13–22. https://doi.org/10.7202/1060990ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1963

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

PETIT VOCABULAIRE DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION SCOLAIRES[1]

— A —

ANALYSE DE PRÉVISION — Etude et dépouillement de données quantitatives et qualitatives en vue d'adapter le programme des émissions aux besoins scolaires.

ANIMATEUR — Celui qui, à la radio et à la télévision éducatives, dirige à l'écran la marche de l'émission. (Voir *annonceur, meneur de jeu, présentateur).*

ANNONCEUR — Personne qui annonce au public les diverses parties du programme, les informations et les réclames. (Voir *animateur, meneur de jeu, présentateur).*

ANTENNE ÉMETTRICE — Antenne qui émet, diffuse et transmet une émission.

ANTENNE RÉCEPTRICE — Antenne qui permet la réception de l'émission.

APPAREIL DE TÉLÉVISION (en abrégé : de télé, de T.V., de TV, prononcer tévé) — On dit aussi téléviseur, récepteur (de T.V., de télé), télérécepteur, poste (récepteur ou de télévision); [Litt.] petit écran; [Familier] une/la T.V., une/la télé.

APPORT (d'une émission) — Aide apportée au maître dans son enseignement par l'émission de radio et de télévision scolaires.

ASSISTANTE — Secrétaire qui assiste le réalisateur dans ses fonctions.

AUTEUR — Adaptateur, et en général quiconque cherche et rédige des sujets pour la radio ou la télévision.

---

(1) Le présent lexique, encore sous forme de *projet*, a été préparé conjointement par des représentants de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), du Ministère de la Jeunesse, de l'Office de la langue française, de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de Radio-Canada et du Département de l'Instruction publique, sous la présidence de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal. Le texte en a été arrêté par les soins de MM. M. Beaulieu, J.-M. Laurence, R. Dubuc, R. de Chantal, J.-P. Vinay et de Mlle Cécile Rouleau, secrétaire de l'ACELF, à qui l'on doit la permission de le reproduire dans les pages du *J. des Trad.* (*Mtl, janvier* 1963).

— B —

BOUTONS DE RÉGLAGE — Commandes permettant de procéder au réglage de l'appareil.

¶ *Radio* : puissance (intensité du son)
tonalité (sons aigus et graves)
interrupteur
accord

¶ *Télévision* : luminosité
contrastes
son
interrupteur
stabilité horizontale
stabilité verticale
hauteur d'image
sélecteur de canal

— C —

CAMÉRA DE (POUR) TÉLÉVISION — Appareil de prises de vues.

CANAL — Bande de fréquences réservée à un émetteur de télévision. (Voir *chaine, réseau).*

CARAVANE — Ensemble de véhicules servant au transport de l'équipement nécessaire au reportage. — On dit aussi en Suisse *train de reportage.*

CARTON D'EXCUSES — Message qui passe à l'écran en cas de panne.

CHAÎNE — Ensemble de postes de radiodiffusion ou de télédiffusion émettant simultanément le même programme [Larousse]. (Voir *canal, réseau).*

CHARIOT — Véhicule utilisé pour déplacer la caméra.

CINÉGRAMME — Le comité d'étude des termes techniques français recommande l'adoption de *cinégramme* pour désigner le film kinescopique. (Voir *kinescope).*

CLASSE ÉMETTRICE — Groupe d'élèves participant à une émission.

CLASSE RÉCEPTRICE — Groupe d'élèves utilisant une émission.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE — Spécialiste qui veille à la qualité du contenu et de la présentation des émissions, du point de vue pédagogique.

CONSEILLER TECHNIQUE — Spécialiste qui veille à la qualité de la réalisation des émissions, du point de vue technique.

COPRODUCTION — (Voir *production).*

CORPS ENSEIGNANT — Ensemble des enseignants.

COURS MAGISTRAL — Cours donné par un présentateur (voir ce mot) seul à l'écran ou au micro. (S'oppose à *émission dramatisée).*

COTE D'ÉCOUTE — Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de foyers à l'écoute d'une émission et le nombre total de foyers qui peuvent la capter.

CYCLE D'ÉMISSIONS — Série d'émissions traitant d'un même sujet. (Voir *série)*

— D —

DATE DE DIFFUSION — Date à laquelle passe l'émission en direct ou en différé.

DATE DE PASSAGE — (Voir *date de diffusion).*

DÉCOUPAGE — Division de l'action en séquences, en scènes, puis en plans numérotés.

DÉCOUPER UNE ÉMISSION — Diviser l'action en séquences, scènes et plans numérotés.

DÉFINITION — Nombre de lignes d'une image transmise par télévision.

DISCIPLINE — Se dit des diverses branches de la connaissance. — Exemple : mathématique, langue française. (Voir *matière).*

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT — Documents qui permettent de tirer le meilleur parti d'une émission.

DOCUMENTALISTE — Professionnel de la recherche, de la sélection, du classement, de l'utilisation et de la diffusion des documents [Larousse].

DURÉE DE LA VISION — Temps où l'élève voit l'image.

DURÉE DE L'ÉCOUTE — Temps où l'élève entend une émission de radio.

— E —

ÉCOUTE COLLECTIVE — Le fait d'écouter en groupe une émission.

ÉCRAN — Surface fluorescente sur laquelle se forme l'image dans les tubes cathodiques [Larousse]. « A l'écran, sur l'écran ». (Voir *en champ).*

ÉCRAN TÉMOIN — Ecran qui permet le contrôle de l'image. On dit aussi parfois *vidéo.*

ÉDUCATEUR — Celui qui, souvent par conviction, directement ou par l'intermédiaire de maîtres, donne non seulement un enseignement, mais encore une éducation [Bénac].

ÉLÈVE AUDITEUR — Elève qui écoute une émission.

ÉLÈVE SPECTATEUR — Elève qui regarde une émission.

ÉMETTEUR — Ensemble des dispositifs et appareils destinés à diffuser des émissions [Brun].

ÉMISSION — Tout ensemble sonore ou visuel que transmettent les ondes.

ÉMISSION DE COMPLÉMENT — Document sonore et visuel présenté à l'appui d'un programme ou d'une émission scolaire. On dit aussi *émission d'appoint.*

ÉMISSIONS D'ENSEIGNEMENT — Emissions cycliques, systématiques et progressives, conduisant à l'acquisition d'un ensemble de connaissances à l'intérieur d'un système éducatif donné [Henri Dieuzeide].

ÉMISSIONS ÉDUCATIVES — Emissions qui ne sont pas directement destinées à compléter des cours scolaires, professionnels ou universitaires.

ÉMISSIONS DE FORMATION DES MAÎTRES — Emissions d'initiation à l'utilisation de la radio et de la télévision scolaires.

ÉMISSION DRAMATISÉE — Emission qui utilise les ressources du drame pour des fins pédagogiques. S'oppose à *cours magistral.*

ÉMISSIONS SCOLAIRES — Emissions destinées aux élèves de l'enseignement du premier degré (primaire) et du second degré (secondaire).

ÉMISSIONS UNIVERSITAIRES — Emissions destinées aux étudiants (enseignement supérieur).

ÉMISSIONS EN DIFFÉRÉ — Emissions enregistrées en vue d'une diffusion ultérieure.

ÉMISSIONS EN DIRECT — Emissions qui passent directement sur les ondes.

ÉMISSIONS EN EXTÉRIEUR — Emissions réalisées à l'extérieur des studios avec car ou voiture de reportage.

ÉMISSIONS EN STUDIO — Emissions réalisées à l'intérieur d'un studio.

EN CHAMP — Qui apparaît sur l'écran. On dit aussi « *à l'écran, sur l'écran* ».

ENREGISTREMENT (SUR BANDE) MAGNÉTOSCOPIQUE — Enregistrement magnétique d'une émission de télévision.

ENSEIGNANT — Personne dont c'est la profession d'enseigner.

ENSEIGNEMENT DE COMPLÉMENT — Enseignement présenté à l'appui d'un programme ou d'une émission scolaire.

ENSEIGNEMENT MAGISTRAL — Enseignement donné par un présentateur (voir ce mot) à l'écran ou au micro.

ÉVANOUISSEMENT — Diminution temporaire de la force des signaux lumineux par ondes électromagnétiques [Brun].

EXERCICE D'EXPRESSION — Exercice fait en classe après l'émission.

EXERCICE D'OBSERVATION — Exercice fait en classe après l'émission.

— F —

FADING — Dans un poste radio-récepteur, alternatives d'affaiblissement et de renforcement des signaux provenant d'un même poste d'émissions [Brun].

FEUILLET D'ACCOMPAGNEMENT — (Voir *document d'accompagnement).*

FICHE CRITIQUE — Fiche destinée à faire connaître les critiques et suggestions, à la suite de chaque émission.

FICHE D'UTILISATION — Fiche destinée à établir la cote d'écoute d'une émission.

FONDU AU BLANC — Apparition graduelle de l'image ou du son (en anglais, « fade in »).

FONDU AU NOIR — Disparition graduelle de l'image ou du son (en anglais, « fade out »).

FONDU ENCHAÎNÉ — Apparition en fondu d'une image (sonore ou visuelle) avec disparition de la précédente [Larousse] (en anglais, « cross fade »).

FRAIS DE DIFFUSION — Dépenses occasionnées par la transmission de l'émission.

FRAIS DE DOCUMENTATION OU DE RECHERCHE — Dépenses occasionnées par les travaux de documentation ou de recherche.

Nouveauté

ANTOINE GRÉGOIRE

LES VICES de la PAROLE

Les diverses manières de corriger le zézaiement, le chuintement, le nasonnement, le grasseyement, les accents locaux, les accents étrangers, le bégaiement, etc . . .

Une édition Beauchemin
du DEPB : $1.50

Nouveauté

JEAN DARBELNET

REGARDS sur le FRANÇAIS ACTUEL

Des chroniques pleines d'intérêt et d'actualité sur les grands problèmes de la langue courante:

Une édition Beauchemin
en vente partout : $2.50

FRAIS DE PRODUCTION — Dépenses occasionnées par la mise en ondes de l'émission.

FRAIS DE STUDIO — Dépenses occasionnées par l'utilisation des studios.

FRAIS DE TOURNAGE — Dépenses occasionnées pour le tournage de séquences filmées.

FRAIS TECHNIQUES — Dépenses occasionnées par la réalisation technique.

— G —

GÉNÉRIQUE — Partie d'une émission où sont donnés les noms des personnes qui ont participé à la réalisation d'une émission.

GIRAFE — Longue tige portant le micro. (Voir *perche).*

GROUPE DE TRAVAIL — Spécialistes, techniciens, pédagogues travaillant en collaboration et faisant la mise en forme d'une émission.

— H —

HAUT-PARLEUR TÉMOIN — Haut-parleur servant au contrôle du son de l'émission.

HORS-CHAMP — Qui n'apparaît pas à l'écran (en anglais, « off camera »).

— I —

IMAGE — Plan qui entre dans la composition d'une émission de télévision.

INDICATIF — Mots, phrase ou fragment musical annonçant le début ou la fin d'une émission régulière. (Indicatif parlé, indicatif musical).

— K —

KINÉ — Abréviation familière de kinescope.

KINESCOPE — Caméra cinématographique qui enregistre les images cathodiques de la télévision, en vue de la répétition ultérieure d'une émission en direct [Larousse].
Le procédé qui permet de faire ces enregistrements.
Par extension, film kinescopique. (Voir *cinégramme).*

— L —

LEÇON MAGISTRALE — (Voir *cours magistral).*

LISTE DES ÉMISSIONS — Nomenclature des émissions.

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT — Publication ou brochure destinée aux utilisateurs et qui permet de tirer le meilleur parti des émissions.

LIVRET DE PROGRAMMES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION — Publication ou brochure donnant l'ensemble des programmes de télévision et de radio.

— M —

MAGNÉTOPHONE — Appareil qui peut enregistrer, effacer, restituer le son au moyen de bandes magnétiques.

MAÎTRE À L'ÉCRAN — S'emploie par opposition à maître de classe. (Voir *présentateur).*

MAÎTRE DE CLASSE — S'emploie par opposition à maître à l'écran et maître en studio. (Voir *utilisateur).* A retenir : maître de classe émettrice, maître de classe réceptrice.

MAÎTRE EN STUDIO — (Voir *présentateur).*

MATIÈRE — Partie d'une discipline (voir ce mot). Exemple : algèbre, grammaire.

MENEUR DE JEU — D'une façon générale, celui ou celle qui anime un spectacle ou une émission de variétés, de jeux-concours. Le maître qui conduit en classe les exercices d'observation et d'expression [Legrand, Encyclopédie pratique]. (Voir *animateur, annonceur, présentateur).*

MESSAGE — Idées essentielles qui se dégagent d'une émission pédagogique.

MIRE — Image fixe géométrique permettant de procéder au réglage pour obtenir une qualité optimum des images.

MISE EN IMAGES D'UNE EMISSION — Transposition en images des idées qui composent une émission.

MISE EN ONDES — Réalisation d'une émission.

MISE EN SON — Transposition sonore du texte d'une émission.

— N —

NIVEAU — Degré du cours auquel s'adresse l'émission.

— O —

OBJECTIF — Partie de la caméra contenant les lentilles.

ORGANISATEUR D'ÉMISSIONS — Personne chargée de faire les démarches préliminaires à la réalisation d'une émission.

— P —

PANNE DE L'IMAGE — Interruption dans la transmission de l'image.

PANNE DU SON — Interruption dans la transmission du son.

PERCHE — (Voir *girafe).*

PERCHISTE — Celui qui manoeuvre la perche ou girafe.

PERCHMAN — (Voir *perchiste).*

PETIT ÉCRAN — (Voir *appareil de télévision).*

PLAN — Image ou succession d'images définie par l'éloignement de l'objectif et de la scène à photographier, et par le contenu de cette image [Robert].

POSTE ÉMETTEUR — (Voir *émetteur).*

POSTE RÉÉMETTEUR — Poste qui retransmet l'image ou le son en provenance du poste émetteur.

POSTE RÉCEPTEUR — Appareil qui reçoit l'image ou le son transmis par l'émetteur.

PRÉSENTATEUR — Désigne le conférencier ou le professeur qui donne le cours. (Voir *animateur, annonceur, meneur de jeu).*

PRODUCTION — Elaboration des matériaux destinés à la réalisation d'une émission. Financement d'une émission.

PROGRAMME — Indication des matières sur lesquelles porte l'enseignement en radio, télévision scolaires.

— R —

RADIODIFFUSION — Transmission radioélectrique de sons à l'adresse d'un nombre illimité d'appareils récepteurs [Brun].

RÉALISATEUR — Celui qui assume le montage et la direction d'une émission de radio ou de télévision.

RÉALISATION — Montage et direction d'une émission de radio ou de télévision.

RÉCEPTEUR — (Voir *poste récepteur).*

RÉCEPTEUR DE CONTRÔLE — (Voir *écran témoin, haut-parleur témoin*).

RÉCEPTION COLLECTIVE — (Voir *écoute collective).*

RÉDACTEUR — Celui qui rédige le texte intégral d'une émission à partir du scénario.

RÉSEAU — Ensemble de postes émetteurs relevant d'une même administration. (Voir *canal, chaine).*

RÉTRIBUTION — Cachet versé à ceux qui participent à l'élaboration et à la présentation d'une émission.

— S —

SCÉNARIO — Plan d'une émission de radio et de télévision ne donnant que le schéma de la leçon.

SCÉNARISTE — Auteur de scénarios.

SCRIPT — Texte et annotations en vue de la mise en ondes et de la réalisation de l'émission.

SCRIPTEUR — Celui qui adapte le texte aux fins de la réalisation d'une émissions. Il le prépare à l'intention du réalisateur.

SÉQUENCES — Suite d'images formant un tout [Larousse].

SÉRIE D'ÉMISSIONS — Suite d'émissions groupées sous une même rubrique et pouvant comprendre plusieurs cycles (voir ce mot).

SIGNAL IMAGE — Traduction en courants électriques des éléments visuels d'une émission.

SIGNAL SON — Traduction en courants électriques des éléments sonores d'une émission.

STATION ÉMETTRICE — (Voir *poste émetteur).*

STUDIO — Local où se font les prises de vues ou de son pour les émissions télévisées ou radiophoniques [Larousse].

SUBSTITUT (DU MAÎTRE) — Celui qui est chargé de remplir les fonctions d'un autre, en cas d'absence ou d'empêchement [Bénac].

SUPPLÉANT — Celui qui, n'étant pas titularisé dans une fonction, est chargé de remplacer provisoirement le titulaire absent.

— T —

TÉLÉ — (Voir *appareil de télévision).*

TÉLÉCINÉMA — Appareil permettant la transmission par télévision d'un film cinématographique.

TÉLÉDIFFUSION — Service de télévision par câbles ou par fils d'un certain nombre de programmes télévisés ou radiodiffusés.

TÉLÉPÉDAGOGIE — L'art d'enseigner au moyen de la télévision.

TÉLÉVISEUR — (Voir *appareil de télévision).*

TÉLÉVISION DE DOCUMENTATION GÉNÉRALE —

TÉLÉVISION DE FORMATION — (Voir *émissions de formation).*

TÉLÉVISION D'INFORMATION —

TV — (Voir *appareil de télévision).*

TRAIN DE REPORTAGE — (Voir *caravane).*

TRANSITION — Séquence courte, musicale ou parlée, qui enchaîne les diverses parties d'une émission.

— U —

USAGERS — Ceux qui profitent des émissions scolaires.

UTILISATEUR — Maître de classe qui utilise la radio ou la télévision scolaires comme moyen d'enseignement.

— V —

VISIONNEMENT — Action de visionner.

VISIONNER — Voir un film afin d'en déterminer la valeur à différents points de vues.

— Z —

ZOUM — Objectif à distance focale variable.

★

¶ **Bibliographie :**

M. Maurice Beaulieu, de l'Office de la langue française, a réuni une documentation considérable sur les termes utilisés en télévision et en radio; sa bibliographie s'enrichit tous les jours. Les ouvrages que nous citons ci-dessous sont ceux qui figurent à la documentation recueillie pour le comité spécial de l'ACELF chargé de dresser un « petit vocabulaire » de ces deux spécialités.

1. *Revue de l'Union européenne de radiodiffusion et télévision.*
   Comporte deux sections : l'une technique, l'autre générale et juridique. Publiée en français et en anglais, avec deux textes différents. Adresse : 32, avenue Albert-Lancaster, Bruxelles, Belgique.
2. *La Documentation française.*
   14, rue Lord Byron, Paris 8e, France.
3. *Société suisse de radiodiffusion.* (Rapport annuel)
   Genève, Suisse.
4. *Direction générale du programme français.*
   Institut national belge de Radiodiffusion
   Bruxelles, Belgique.
5. *Carnets de Pédagogie pratique.* (Moyens audio-visuels)
   55, rue Saint-Placide, Paris, France.
6. *La Télévision et l'Enseignement.*
   Rapport de l'UNESCO, Paris.
7. *Documents de la RTF,* Paris,
   communiqués par M. Henri Dieuzeide.
8. *Radiodiffusion,* par J.-F. Arnaud
   Collection « Bilan de la Science », Paris, Fayard, 1962.

¶ Comment abréger officiellement le titre du JOURNAL ?

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre entretien de vendredi soir dernier, voici ce que je propose au sujet de l'abréviation officielle du nom *Journal des Traducteurs* : me référant à la Norme française NF Z44-002 (31 mai 1944), intitulée *Code d'abréviation des titres de périodiques en langue française,* il me semble qu'il y aurait lieu de dire *J. des Trad.* et non *J. des T.,* abréviation proposée dans le numéro jumelé 4, vol. III et 1, vol. IV, page 67, dernière ligne du paragraphe intitulé *Références bibliographiques.*

La norme en question indique l'abréviation *Trad.* pour le mot *Traduction,* sans en indiquer d'autre pour le mot *Traducteur.* Cependant, comme la norme donne une seule abréviation,

Acad.	pour	les	mots	*Académie* et *académicien*
Adm.	"	"	"	*Administration* et *administrateur*
Bibliogr.	"	"	"	*Bibliographie* et *bibliographe*
Bibl.	"	"	"	*Bibliothèque et bibliothécaire,*

et je relève treize autres exemples analogues, je propose que l'on abrège par *Trad.* même s'il s'agit de *Traducteurs* et non de *Traduction.* Quant à *des,* je propose, contrairement à ma première idée, qu'on le conserve, car si l'on abrégeait par *J. Trad.,* le lecteur étranger pourrait penser qu'il s'agit de *Journal de traduction* autant que de *Journal des traducteurs.* Dans la norme indiquée plus haut, on trouve d'ailleurs à l'article *Exceptions,* des cas où l'article contracté *des* a été conservé dans le titre abrégé.

David FORTIN, Ottawa

★